



AREVA - Business Group Mines
BGM/DRES/DAM/ENV

DREAL LIMOUSIN

Site Jourdan
22, rue des Pénitents Blancs
87032 LIMOGES cedex

A l'attention de M. BERGOT

Bessines, le 29/06/2010

Affaire suivie par C. ANDRES
05/55/60/50/89

Réf : BGM/DRES/DAM/ENV CE 10/212 - CAS / VBY

Objet : Mise en place d'une clôture (site des JALADYS - commune de St Julien-aux-Bois)

Monsieur,

Faisant suite à votre inspection du site des JALADYS en date du 04 novembre 2009, et en particulier aux remarques formulées dans votre rapport du 09 décembre 2009 sur le complément de clôture à réaliser dans la partie nord de la mine à ciel ouvert, nous vous prions de trouver ci-après nos remarques résultant des discussions avec le propriétaire actuel.

La mise en sécurité de la fosse a été assurée par :

- un remblayage partiel de la partie sud de la mine à ciel ouvert par les produits stériles provenant de la carrière nord (en cours d'exploitation),
- un remodelage du parement ouest, dont les gradins supérieurs initialement instables et trop abrupts ont été remplacés par un vaste plan incliné (1981 – 1982),
- la mise en place d'une clôture barbelée, régulièrement entretenue, sur la quasi-totalité du pourtour de la fosse dans la zone où un animal sauvage ne pouvait remonter par ses propres moyens (2009),
- trois barrières empêchant les accès possibles au plan d'eau (accès nord-est, sud et ouest) avec mention du caractère privé de la propriété (2010),
- une densification de l'affichage indiquant l'origine de l'exploitation et les risques de noyade.

La partie non clôturée (environ 100 m) correspond à l'ancienne entrée de la mine à ciel ouvert qui s'ouvre sur une pente douce de 15 % et constitue aujourd'hui la zone assimilée à une plage.

C.F.M.- Compagnie Française de Mokta

1, avenue du Brugeaud - 87250 BESSINES - Tél. : 05 55 60 50 70 - Fax : 05 55 60 50 86

Siège Social :

33 rue La Fayette - 75009 PARIS - France SA AU CAPITAL DE 6 630 830 Euros - 552 112 716 RCS PARIS

Par ailleurs, le propriétaire actuel du site nous informe que le plan d'eau fait l'objet d'une convention avec la commune de St Julien-aux-Bois, approuvée par le Conseil Municipal en mai 2010, à usage de réserve d'eau.

Cette convention est en cours d'homologation par les services d'incendie du département. Nous rajoutons que la commune, propriétaire des bois de Quinsac (1 000 ha) qui jouxtent le plan d'eau, est particulièrement intéressée par cette réserve d'eau de plus de 100 000 m³ disponibles en cas d'incendie.

En raison d'un affichage densifié, de l'absence de risque pour la sécurité publique et des usages possibles de ce plan d'eau, nous sollicitons une révision de votre demande qui pourrait être rediscutée lors d'une prochaine visite du site.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Chef d'Etablissement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. LAURET', written over a horizontal line.

G. LAURET